

Déclaration Liminaire

ACCUEIL EN DÉTACHEMENT DE CONTRÔLEUR.E.S DES FINANCES PUBLIQUES DE CAPNB DU 18/11/19

CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR :

Nous allons étudier aujourd'hui 2 propositions d'accueil en détachement dans le corps des Contrôleurs des Finances Publiques.

Pour la CGT Finances Publiques, le premier mode de recrutement à la DGFIP doit s'effectuer par la voie du concours directionnel national afin de garantir une égalité de traitement entre toutes et tous.

Par ailleurs, si nous sommes favorables à une mobilité librement choisie par les fonctionnaires et aux possibilités pour ceux-ci de changer d'administration en cours de carrière, celle-ci ne doit s'opérer que sur des postes libres et non refusés à des agent.e.s de la DGFIP lors des mouvements de mutation. Si nous sommes résolument aux cotés des personnels qui sont accueillis, cela ne peut- être au détriment des agent.e.s qui nous ont mandaté pour siéger ici.

Enfin, la CGT Finances Publiques rappelle que les spécificités des missions de service public de la DGFIP nécessitent des agent.e.s formé.e.s pour les exercer. Pour cela, les fonctionnaires accueilli.e.s dans notre administration doivent recevoir une formation initiale suffisante pour pouvoir exercer les missions de la DGFIP. Cette formation doit être équivalente à celle des agent.e.s recruté.e.s par concours. Ce qui n'est malheureusement pas le cas des deux agents accueillis ce jour.

NOUS NE POUVONS POURSUIVRE CETTE LIMINAIRE SANS PARLER DE SUJETS SOCIÉTAUX.

- **La CGT appelle à la marche #Noustoutes le 23/11 prochain** Marchons toutes et tous ensemble, pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles !

En France, en 2019, une femme est tuée tous les 2 jours, une femme est violée toutes les 7 minutes, une femme sur 3 est harcelée au travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 136 féminicides. Les mobilisations féministes ont permis de rendre ces atrocités visibles aux yeux de tous. L'enjeu pour la CGT, en s'appuyant sur la norme Organisation Internationale du Travail (OIT) que nous avons gagné en juin dernier, est d'interpeller patronat et gouvernement sur la question des violences sexistes et sexuelles au travail et sur la protection du droit au travail des femmes victimes de violences conjugales. La CGT exige que la Convention d'Istanbul ratifiée par la France en 2014 soit appliquée. La CGT s'engage dans toutes les manifestations le 23 novembre et appelle à multiplier les actions au travail le 25 novembre contre les violences faites aux femmes.

- Autre sujet : le Gouvernement, par ses choix désastreux et malgré la précarité grandissante, n'a proposé que des mesurètes plus destinées à diviser les colères qu'à régler les problèmes des plus fragiles. Preuve en est : deux français sur trois ont déjà renoncé à des soins par manque d'argent ou par éloignement et la semaine dernière un étudiant s'est immolé à Lyon.

L'abandon de la fonction publique et des services publics, va dans le sens de cette fracture sociale toujours plus large, clairement assumée par les politiques en place.

- Pour terminer, les organisations syndicales et de jeunesse s'engagent à construire un plan d'action contre le projet de réforme de retraites par points et pour gagner un renforcement, une amélioration, du système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel. La nouvelle réforme des retraites que nos dirigeants veulent imposer entraînera une baisse généralisée des montants des pensions. Pour ce qui concerne plus particulièrement la fonction publique, le calcul se fera sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 6 derniers mois. Cette baisse du montant des pensions va accentuer les inégalités et augmenter le nombre de bénéficiaire du minimum vieillesse. La retraite par point, c'est la fin du système de retraite solidaire : tous les aléas de la vie personnelle ou professionnelle auront un impact négatif sur la retraite.

**À la DGFIP, dans le contexte général actuel de mobilisation,
la CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des salarié.e.s du secteur privé comme
du secteur public, des retraité.e.s, des privé.e.s d'emploi, des jeunes,
à une 1^{ère} journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre 2019.**